

La parole aux conseillers agricoles

Suivre la population de carabes sur une exploitation agricole : des résultats scientifiques et pédagogiques à l'échelle locale

Rencontre avec C. Grimaldi (Chambre d'Agriculture 79) et D. Vincendeau (Fédération Départementale des Chasseurs FDC79), deux acteurs du projet de suivis carabiques.

Pouvez-vous nous décrire le projet mis en place sur l'exploitation de M. Dupas ?

CG : Suite au diagnostic biodiversité IBIS réalisé sur quelques exploitations agricoles des Deux-Sèvres, la Chambre d'agriculture en partenariat avec la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, a décidé de mettre en oeuvre un suivi carabique (coléoptères auxiliaires des cultures) sur deux exploitations. L'une est située dans la plaine céréalière de Oiron et l'autre dans la zone de bocage du Bressuirais.

DV : Chez Mr Dupas, les bandes enherbées d'une largeur de 6 mètres sur 1300, sont financées par la FDC 79 à hauteur de 400 euros/ha.

Comment se passent les suivis sur le terrain ?

CG : Afin que les données collectées puissent être utilisées par le plus grand nombre, l'expérimentation se base sur un protocole validé à l'échelon régional. Un dispositif composé de trois récipients enterrés à ras le sol à 10 mètres les uns des autres, est installé à différents endroits de la parcelle : un dans la bande enherbées, un à 10 m à l'intérieur de la parcelle et le dernier à 40 m. Toutes les deux semaines nous venons ramasser les insectes tombés dans les pots remplis d'eau. Seul les carabiques sont triés et identifiés.

Le suivi a commencé en avril et se finira avec le début des moissons. Une perspective, en plus de reconduire l'expérience à l'année prochaine, serait de continuer les suivis à l'automne.

Quel est l'intérêt du suivi ?

CG : **Le but du suivi est de mettre en relation l'influence du paysage et des pratiques culturales sur la population des carabiques.** Travailler au niveau local, permet en plus de mieux sensibiliser les agriculteurs et d'avoir des références départementales. C'est

aussi un support de formation idéal. En collaboration avec un entomologiste, nous proposons des formations aux agriculteurs sur les auxiliaires des cultures. **Apprendre à regarder et à reconnaître est indispensable pour convaincre de l'utilité des bandes enherbées.**

Toutes les bandes enherbées se valent-elles au niveau de la fréquentation des auxiliaires ?

DV : Le choix du couvert est important. Il doit prendre en compte des arguments aussi bien économiques que techniques. Des astéracées, anciennement composées, ou des ombellifères sont très favorables aux syrphes, un insecte pollinisateur dont les larves se nourrissent de pucerons, mais le prix des semences rend leur utilisation impossible sur de grandes surfaces.

L'important est de mélanger des espèces compatibles en mettant toujours dans l'assortiment des plantes à fleurs. Ici, le mélange initial est composé de luzerne et de dactyle. Rapidement des plantes sauvages comme le pissenlit ou la marguerite complète le couvert végétal. La présence de coquelicot n'est pas

gênante dans la mesure où la zone tampon de 1 mètre limite le salissement de la parcelle.

CG : **Il est aussi important d'exporter les résidus de fauche afin de ne pas favoriser les graminées au détriment des plantes à fleurs.** Pour une exploitation purement céréalière cela peut poser un problème de matériel. Dans ce cas, la solution est souvent locale : une entraide avec un éleveur lève la difficulté.

Qu'est ce que « la zone tampon » dans la bande enherbée ?

DV : Dans la mesure où la bande enherbée chez M. Dupas mesure 6 mètres de large il est possible de réserver une bande de 1 mètre qui est broyée en mai. Cette zone dégagée permet de limiter la diffusion des espèces présentes



dans la bande vers la culture mais aussi de créer un passage privilégié pour le petit gibier. Les jeunes perdrix, par exemple, ont besoin de soleil dans les premiers jours. Au lieu de chercher la chaleur sur les routes, les perdrix vont circuler et se reposer sur cette sous-bande. Enfin, en cas de danger, l'abri que constitue la culture est plus proche. Cet aménagement permet de concilier l'intérêt de l'agriculteur et celui de la faune. C'est un compromis réussi.

Des résultats sont-ils visibles ?

CG : Non car le projet est trop jeune. Nous ne voulons pas faire des conclusions hâtives qui s'orienteraient dans le sens que nous souhaitons. Nous avons encore beaucoup de choses à découvrir sur les interactions entre les auxiliaires et le milieu. Pour une fois essayons de prendre le temps d'observer la nature faire son œuvre !

La parole aux conseillers agricoles

Anticiper les politiques de demain, un moyen efficace d'initier les changements vers une agriculture durable.

Jean-Pierre Nicolet, conseiller Grandes Cultures à la Chambre d'Agriculture de l'Indre, Centre

Quelle place donnez-vous à la biodiversité dans vos conseils auprès des agriculteurs ?

La biodiversité est une problématique très récente en agriculture. Il y a dix ans, les préoccupations principales du monde et des politiques agricoles n'étaient pas encore à l'heure de l'environnement. Aujourd'hui, même si la plupart des agriculteurs reconnaissent l'intérêt des politiques environnementales, leurs applications ne sont pas encore naturelles. **Mon conseil s'adapte donc au degré de sensibilisation de mon interlocuteur.** Il est inutile de recommander des aménagements ou des pratiques très pointus à des agriculteurs qui peinent à accepter l'utilité des bandes tampons aux bords des cours d'eau. Il y a encore beaucoup d'efforts à faire mais il serait hypocrite de jeter la pierre uniquement aux agriculteurs. Les conseillers, eux-même, sont parfois ignorants des avantages agri-environnementaux des mesures existantes. Moi-même, je découvre encore aujourd'hui l'intérêt voire même l'existence de certaines pratiques favorables à l'environnement. Pour conseiller, il faut savoir, et sur ce point IBIS m'a apporté un certain nombre d'informations utiles dans mon travail de tous les jours. **Même si mon intervention n'a pas pour objectif initial de faire de la sensibilisation environnementale, j'essaie désormais d'intégrer quelques messages qui me semblent importants de diffuser.** C'est le cas par exemple de la gestion des bords de champs. Réaliser les diagnostics biodiversité m'a fait prendre conscience de leur importance écologique mais aussi des erreurs commises dans leur entretien. Une destruction chimique régulière favorise des espèces compétitives (brome, ray-grass, ...) souvent inconfortables pour la culture adjacente alors qu'un entretien mécanique en cas de besoin encourage l'installation d'une flore diversifiée et présentant peu d'interactions négatives avec les plantes cultivées.

Sur quel point l'effort environnemental des conseillers et des agriculteurs doit-il porter en priorité ?

A mon avis, le travail de sensibilisation et d'innovation doit porter sur l'utilisation des produits phytosanitaires. Un des rôles du conseiller est d'anticiper les exigences réglementaires de demain. Ecophyto est un plan ambitieux prônant une diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires. Si l'on rajoute le retrait d'autorisation de mise sur le marché de certaines molécules, il est important de trouver des alternatives durables aux pesticides. Sur les plans environnementaux et sanitaires, la réduction des produits phytosanitaires est indispensable mais n'est envisageable que si l'on arrive à maîtriser les maladies et les ravageurs par d'autres solutions tout aussi efficaces.

Quelles sont les pistes de travail qui vous semblent les plus pertinentes pour compenser la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires ?

Les politiques agricoles productivistes des dernières décennies nous ont éloignés, conseillers et agriculteurs, des enseignements tirés des recherches agronomiques. Les modèles établis pour optimiser uniquement les résultats économiques montrent petit à petit leurs limites. C'est le cas des rotations courtes types Colza-Blé-Orge : celles-ci sont rentables et faciles à mener, mais les difficultés sanitaires qui apparaissent, comme les résistances du vulpin et du ray-grass aux anti-graminées, prouvent qu'occulter la diversité entraîne des problèmes toujours plus spécifiques et de moins en moins contrôlables.

Si l'on veut rétablir un contrôle efficace des pressions, il faut trouver une alternative complémentaire aux produits phytosanitaires. La diversification de l'assolement est pour moi

la principale piste à privilégier. Toute la difficulté est de convaincre les agriculteurs du bien-fondé de cette démarche. Lorsque je conseille de diversifier les cultures sur une exploitation, en introduisant des cultures de printemps par exemple, **mes scénarii économiques ne sont pas basés sur les résultats annuels mais sur des projections à la rotation**. Les effets positifs d'une orge de printemps ou d'un tournesol sur la gestion des adventices n'apparaissent pas dans une ligne de calcul de marge brute, pourtant c'est un arrière d'importance à ne pas négliger sur l'ensemble de la rotation.

Une des limites évoquées par les agriculteurs pour justifier des rotations courtes est le manque de débouchés de certaines cultures. Quel est votre sentiment par rapport à ce constat ?

Dans certaines régions le facteur « débouchés » est un frein avéré à la diversification des cultures. Lorsque les volumes de production sont faibles certains organismes stockeurs refusent de mobiliser une cellule dans un silo. Aucun agriculteur censé ne produira du pois ou du lin si personne ne lui assure leurs achats à la récolte. **Favoriser la diversification des cultures passe par un travail de filière mais aussi par un travail de proximité**. L'alternative aux coopératives ou aux négociants, tant qu'il n'y aura pas de débouchés, existe selon moi et elle est locale. Les éleveurs sont souvent non autonomes en matières premières riche en azote. Pour nourrir leur troupeau, la solution la plus courante est l'utilisation de tourteaux de soja importés d'Amérique du sud. En parallèle, les céréaliers sont dépendants des engrais minéraux pour assurer la fertilisation des terres. La production et la consommation de protéagineux au niveau local est avantageux pour tout le monde. Les éleveurs gagnent en traçabilité tandis que les céréaliers allongent leur rotation et réduisent leurs besoins en azote minéral. Au-delà de tous ça c'est une réduction des transports et un geste contre la déforestation en Amérique du Sud. Nos choix de production ont un impact local visible mais il ne faut pas faire abstraction des conséquences à l'échelle de la planète. Ces initiatives d'échanges de proximité existent et les conseillers ont un rôle à jouer dans leur développement pour lever les obstacles techniques, politiques et sociaux.

Comment encourager les agriculteurs à reconsidérer les bienfaits de l'agronomie ?

Les agriculteurs doivent prendre conscience de l'évolution de leur métier. L'interdiction de nombreux produits phytosanitaires ne doit pas être pour eux une surprise le moment venu. Les modifications volontaires ne touchent qu'une partie sensibilisée des agriculteurs, pour les autres le changement passe par la contrainte. Or l'obligation est toujours mal vécue. **Le mieux est de leur faire réaliser des changements afin d'anticiper les futurs problèmes et/ou les réglementations**. Les formations Certiphyto vont dans ce sens car elles sont un bon moyen de sensibiliser les agriculteurs aux objectifs d'Ecophyto 2018. Si les agriculteurs réalisent que les produits chimiques ne sont pas une solution d'avenir ils se tourneront plus facilement vers l'agronomie. Selon moi, il faut abandonner le tout « phyto », s'inspirer de certaines méthodes utilisées en agriculture biologique et promouvoir une agriculture agronome où les pesticides seraient un joker de dernier recours.

La parole aux conseillers agricoles

La biodiversité : c'est tout le monde agricole qui doit se sentir concerné.

Virginie Smagacz, conseillère Environnement et Aménagement du Territoire à la Chambre d'Agriculture de l'Oise, Picardie

Comment doit évoluer le traitement de la thématique « environnement et biodiversité » pour être plus prise en compte dans l'agriculture ?

Les Chambres d'agriculture ont une grande place à prendre sur ce sujet. Notre rôle est de représenter l'agriculture mais aussi de soutenir l'innovation agricole en terme de technicité mais aussi sur le plan environnemental. Nous devons aussi anticiper les demandes sociétales et politiques. L'environnement et la préservation de la biodiversité sont des sujets transversaux que nous ne pouvons pas éluder dans nos missions. Pour augmenter la portée de notre message auprès des agriculteurs, nous devons nous même travailler en interne. **L'environnement ne doit plus être cloisonné mais intégré à chaque filière.** Un conseiller qui travaille sur l'irrigation ou sur la gestion des prairies devraient apporter en plus de son message technique des conseils sur la biodiversité. Mis en avant par des techniciens, les enjeux environnementaux trouveraient peut être plus d'échos auprès des agriculteurs.

Pour être acceptée, la prise en compte de la biodiversité sur les exploitations doit-elle être réglementée ?

Au contraire, le message est d'autant mieux reçu qu'il provient d'une démarche volontaire. Personne n'aimerait qu'on lui dicte sa manière de travailler sans explications. Tous les agriculteurs ne sont pas réfractaires à l'environnement. Ils connaissent et aiment leur territoire. Ce qui leurs manquent se sont des explications pour qu'ils puissent répondre à des questions comme : « Quel est l'intérêt de cette espèce en particulier ? », « Pourquoi, pour la protéger je ne dois pas faucher à cette date ? », « Comment puis-je la reconnaître ? »...

Les conseillers agricoles ont-ils les connaissances suffisantes en biodiversité et environnement ?

Nous n'avons pas toutes les réponses donc **il faut renforcer nos partenariats.** Les échanges avec le Conservatoire des sites naturels, la Fédération de chasseurs et les associations naturalistes apportent une perception différente des situations. Au sein des Chambres d'agriculture nous devons développer cette ouverture qui est constructive pour tout à chacun. Mais il faut sortir du cliché selon lequel naturalistes, conseillers et agriculteurs ne peuvent pas travailler ensemble. **La complémentarité des connaissances des conseillers permet de lever les incompréhensions et les idées pré-conçues des agriculteurs.**

Les MAE sont-elles un bon moyen de promotion pour la biodiversité ?

C'est une excellente opportunité pour les agriculteurs désirant concrétiser un projet. Mais les MAE ne doivent pas être contractualisées sans discussion sérieuse au préalable avec un conseiller. Les MAE ne doivent pas être un catalogue de mesures sans cohérence. **Un contrat devrait toujours être précédé d'un diagnostic complet des potentialités de l'exploitation et du territoire.** C'est notre rôle de proposer des mesures allant au delà du désir premier de l'agriculteur. Le contrat ne doit pas juste contenir des mesures que l'agriculteur réalisaient déjà sur son exploitation. Les MAE doivent inciter à faire un effort supplémentaire. *C'est une contrepartie qui me semble dans l'esprit des MAE.*